



## Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

### COMMUNIQUÉ

Le biogaz vendu à Cascades par Intersan:  
une énergie moins *verte* qu'il n'y paraît

**Pour diffusion immédiate. Montréal, le 6 février 2004.** Suite à l'annonce conjointe du triumvirat du biogaz Intersan-Gaz Métro-Cascades le 27 janvier dernier, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) rappelle que cette source d'énergie soi-disant verte est la conséquence de l'enfouissement massif et pêle-mêle des déchets pratiqué par la compagnie Intersan. Les biogaz produits par la décomposition des matières putrescibles enfouies au lieu d'enfouissement de la compagnie Intersan à Sainte-Sophie serviront à alimenter en énergie une usine du groupe Cascades à Saint-Jérôme; Gaz Métro en assurant la distribution.

« Les biogaz étant déjà une source de nuisance et de contamination de l'environnement, quand on rajoute les millions de litres de diesel brûlés par les camions pour transporter les déchets au bioréacteur on se rend compte de l'aberration de ce projet » soutient Normand Beaudet de la Coalition laurentienne pour une gestion régionale déchets et administrateur du FCQGED. « Alors que Québec s'apprête à légiférer en matière de compostage, ces compagnies tentent de nous vendre la valorisation des biogaz comme étant écologique, c'est du maquillage vert pâle » rapporte Berthe Tessier, résidente de Drummondville et administratrice du FCQGED.

Le FCQGED considère qu'il est plus sage d'éviter une source de pollution plutôt que de la favoriser. L'organisme constate que le contrat d'approvisionnement signé avec Cascades implique la perpétuité, par Intersan, de ses pratiques d'enfouissement à grande échelle. Alors que l'ensemble des MRC québécoises est en train d'élaborer des plans de gestion pour leurs déchets, dont un des aspects est le détournement de l'enfouissement des matières putrescibles, le bioréacteur d'Intersan, lui, requiert leur élimination. Même s'il y aura toujours production de biogaz, les efforts doivent être mis sur leur réduction à la source et leur destruction. La production de biogaz pour les vendre à Cascades est une activité qui n'a rien de vert, au contraire. La biomasse, autrement utile transformée en compost pour amender nos terres agricoles, est ainsi détruite en se transformant notamment en méthane, un des principaux gaz à effet de serre.

Rappelons qu'Intersan désire agrandir son site de Sainte-Sophie dans les Laurentides pour y enfouir un million de tonnes de déchets annuellement au cours des neuf prochaines années. Ce tonnage représente près de 20% de tous les déchets destinés à l'enfouissement de la province.

Les déchets ne devant pas être considérés comme étant une source d'énergie renouvelable, le FCQGED demande à Gaz Métro, dont l'actionnaire majoritaire est l'État québécois via Hydro-Québec, de mettre fin au développement de cette filière énergétique issue de la pollution.

-30-

Pour information : Karel Ménard (FCQGED)

(514) 396-2686

---

FCQGED  
4200, rue Adam, Montréal  
(Québec) H1V 1S9

tél.: (514) 396-2686  
fax.: (514) 396-7883  
fcqged@cam.org

[www.cam.org/~fcqged](http://www.cam.org/~fcqged)